



Mauvais conseils d'un vendeur

Par **Amaury Hanser**, le **17/11/2011** à **20:41**

Bonjour,

J'ai acheté un ordinateur Dell en ligne. Avant d'effectuer cet achat j'ai contacté l'un de leurs vendeurs pour obtenir des conseils.

Ayant suivi ses conseils, j'ai commandé l'ordinateur et maintenant que j'ai pu le tester, j'estime avoir été très mal conseillé. Le délai de rétractation est dépassé, je ne puis donc pas renvoyer mon achat, cependant ses conseils se sont avérés mauvais et ses affirmations fausses.

Quels recours pour me faire rembourser ?

D'avance je vous remercie.

Par **pat76**, le **18/11/2011** à **17:21**

Bonjour

Le vendeur a mis ses conseils et ses affirmations par écrit?

Par **mimi493**, le **18/11/2011** à **17:43**

7 jours c'est largement suffisant pour tester

Quel est le problème ?